

ToutAVON

Cher vous

#3 Automne 2024



VILLE D'AVON
ENTRE SEINE ET FORÊT

VIVE LES ASSOCIATIONS !

Madame, Monsieur, chers tous,

Après avoir vécu les Jeux Olympiques et la moisson des médailles françaises, une évidence s'impose : sans le travail patient des associations sportives, nous n'aurions pas obtenu tant de podiums, la Marseillaise n'aurait pas retenti si souvent. Ce sont dans les clubs, même de petite taille, que tout commence et que le goût du sport se transmet.

Cela suppose tout un travail de l'ombre des bénévoles, des milliers de soirées et de week-ends donnés à leur passion.

Ce qui vaut pour le sport vaut pour la culture, les arts, les causes patriotiques ou sociétales.

Toutes les associations contribuent, grâce à l'énergie et au courage de leurs bénévoles, au rayonnement des territoires, et au-delà, de tout notre pays, parce que c'est en leur sein que naissent très souvent les talents.

Le 7 septembre aura lieu le forum annuel des associations d'Avon et de Fontainebleau.

Ce sera vraiment l'occasion de découvrir la richesse et la diversité de notre tissu associatif, de vous lancer dans des activités nouvelles ou de les proposer à vos enfants, l'occasion aussi peut-être de réfléchir à un engagement bénévole dans l'une d'entre elles.

Il aura lieu pour la première fois au Val du Moulin, ce nouveau parc urbain inauguré il y a un an, et qui depuis ne désemplit pas, offrant aux jeunes et aux familles des activités sportives et de loisirs qui en feront un lieu parfaitement adapté à cet événement. J'espère vous y retrouver nombreux !

Pour ceux d'entre vous qui n'y sont pas encore allés, vous pourrez ainsi le découvrir.

En attendant, je vous souhaite une belle reprise et une belle rentrée à tous nos écoliers !

Marie-Charlotte Nouhaud, Maire d'Avon

ToutAVON
chez vous



**Sur vos
Écrans**

3-5 • À LA UNE • La rentrée se prépare

6-7 • AVON'SCOPE • Retour en images

8-9 • À NOTER •

Accueil des nouveaux arrivants

Colis de Noël 2024

Identité numérique

Le MDJ Urban Day revient

Quoi de neuf à la médiathèque ?

Secourir un animal en détresse

10-11 • NOUVEAU CHEZ VOUS •

Le parcours citoyen : 4^{ème} édition

Stop aux mégots

Des aides à la rénovation de l'habitat

Le sport santé se développe

12-13 • ILS FONT AVON •

Kelly-Ann Roux

Le Tremplin avonnais recherche des bénévoles

Couleurs Terrasses compte sur vous

Carnet

14 • COMMERCES •

Avon au cœur des Jeux Olympiques 2024

Point sur le commerce avonnais

#Mardicommerce - Le Smile

15 • AVON AVANT •

Le colombier de Changis-Vallée, témoin de notre ruralité passée

16 • TRIBUNES •

17 • RENDEZ-VOUS •

Les Journées Européennes du Patrimoine 2024 à Avon

18-19 • AGENDA • Septembre - Octobre - Novembre



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

LA RENTRÉE SE PRÉPARE

Septembre est là et sonne le début du nouveau cycle scolaire. Durant l'été, le personnel de la ville a entretenu les établissements scolaires, les restaurants et les gymnases afin qu'ils soient prêts à accueillir écoliers et enseignants. La mairie a aussi travaillé sur les futurs temps périscolaires et les repas. Au-delà de ses obligations, elle se prépare à soutenir pédagogiquement et financièrement les écoles. Ce dossier vous en dit plus sur l'implication de la mairie dans le quotidien des élèves



SOUTIENS financiers aux écoles

• Dispositif « culture sport + »

La ville subventionne les écoles pour développer des projets culturels et ou sportifs à hauteur de 400 € par classe et par an, soit un budget total d'environ 20 000 €.

Les projets sont élaborés par les enseignants (liberté pédagogique), validés par l'Inspection de l'Éducation nationale puis ils sont co-financés par la ville.

Des exemples de projets réalisés en 2023-2024 :

- en maternelle : danse (Bellevue), cinéma (Butte Montceau), musique (Terrasses) accrobranche (Paul Mathéry),

- en élémentaire : course d'orientation à l'île de loisirs de Buthiers et sortie ferme pédagogique (Butte Montceau), conteuse dans le cadre d'un projet de langue (Changis), sculpture au jardin Bourdelle (Terrasses), voyages scolaires (Paul Mathéry).

Les écoles peuvent aussi créer des projets et les faire financer par l'Éducation nationale dans le cadre du dispositif « Notre école faisons-là ensemble ».

• Subventions et matériel

Chaque année, la mairie :

- achète les fournitures des écoliers, le mobilier nécessaire aux établissements et le petit équipement à hauteur d'environ 45 000 €. Cette dotation couvre les besoins en cahiers, livres et petit matériel,

- subventionne les coopératives scolaires à hauteur d'environ 25 000 € que les écoles utilisent librement. Cette subvention, facultative, est l'une des sources des recettes des coopératives mais pas la seule.

- verse 500 € à chaque école élémentaire afin de participer aux voyages scolaires.

Propositions PÉDAGOGIQUES

• Sport à l'école

La ville met à disposition deux éducateurs sportifs dans les écoles de la ville. Ils apportent leurs connaissances et savoir-faire techniques aux classes de cycle 3 (CM1-CM2) en proposant des activités définies en lien avec l'Éducation nationale. **Au total, ce sont 22h de séances hebdomadaires pour les écoliers, par du personnel qualifié, aux côtés des enseignants.** Ces interventions viennent en complément des temps d'EPS menés par les enseignants.

Ce sont les mêmes éducateurs qui animent les équipements sportifs de la ville, que vous retrouvez aux différents événements au parc du Val du Moulin, lors des ateliers sport santé et Avon Vacances Sports.



• École verte

Les ateliers animés par l'association Cultures & Co et financés par la ville sont reconduits à la rentrée : une classe par école élémentaire y participe sur le temps scolaire.

Ces ateliers se déroulent au « Jardin à deux mains », espace vert pédagogique. Les enfants inscrits à l'accueil de loisirs le mercredi ont aussi l'occasion d'y participer.

Les animations au parc de Bel-Ébat dans le cadre du potager partagé, ouverts à l'ensemble de la population, sont également reconduites.

Par ailleurs, la ville continue d'équiper les écoles à l'intérieur de leurs murs : nouveau potager à l'élémentaire de la Butte Montceau, récupérateur d'eau à l'élémentaire Paul Mathéry, en cohérence avec la forêt dense créée l'an passée.

• Entretien d'été des bâtiments

• Paul Mathéry maternelle :

- aménagement d'une nouvelle classe (ouverture) et achat du mobilier (13 tables + 26 chaises)
- déménagement du dortoir actuel et aménagement d'un deuxième dortoir décidé en concertation avec l'équipe enseignante et les ATSEM.

• Paul Mathéry élémentaire :

- pour faire face à l'humidité dans le bâtiment D (qui accueille 1 classe + 2 bibliothèques), travaux de mise en place d'une ventilation et remise en peinture
- rénovation du portail
- réparation des gouttières

• Terrasses maternelle :

- installation de rideaux dans deux classes
- achat et installation d'une gazinière

• Terrasses élémentaire :

- aménagement d'une nouvelle classe (ouverture) avec tableau interactif
- changement d'un vidéo-projecteur et achat de 10 tablettes
- déménagement de l'association du Tremplin avonnaise (soutien aux devoirs) dans l'ancienne salle informatique

• Butte Montceau maternelle :

- installation d'un candélabre devant l'entrée maternelle pour améliorer la visibilité en période hivernale

• Butte Montceau élémentaire :

- changement d'un vidéoprojecteur
- installation de deux nouveaux bancs

• Bellevue :

- ouverture d'une classe mais le mobilier était déjà là (c'est une classe qui avait fermé l'an dernier)

• Halle des sports de Changis :

A la suite de fuites cette année, travaux sur le toit (changement des voûtes) et entretien classique : plomberie, réparation des fenêtres, manivelles, nettoyage des espaces verts, petits travaux.

Au total, environ 100 000 € de travaux effectués pendant la période estivale : 60 000 € dans les écoles, 25 000 € au gymnase de Changis et 15 000 € à l'accueil de loisirs et la Maison des Jeunes.

Trois jeunes en chantiers citoyens ont contribué aux déménagements dans les écoles. Voilà une illustration des missions d'intérêt général que les Avonnais de 16 à 22 ans peuvent réaliser pendant les vacances en échange d'une participation financière de la ville à leur projet personnel (permis B, BAFA, achat ordinateur ou autre matériel pour étudier, etc.).

Merci aux équipes d'entretien et aux ATSEM qui ont remis en état les écoles pour offrir aux enfants Avonnais des espaces accueillants.

Du côté de la PAUSE MÉRIDIENNE

• Rappel du fonctionnement

La pause du midi est, pour les enfants restant déjeuner, un temps périscolaire qui relève de la responsabilité de la mairie et non de l'Education nationale.

Les enfants sont sous la responsabilité du personnel communal (ATSEM, animateurs) qui les accompagne le temps du repas et leur propose des activités.

Ils doivent être inscrits via le Portail Famille dans un délai de 7 jours maximum (au-delà, le repas reste facturé, sauf certificat médical de l'enfant). Sur le site de la ville www.avon77.com, les parents peuvent retrouver un tutoriel (rubrique Famille, sous-rubrique Vie périscolaire).

Les enfants présentant une allergie alimentaire peuvent être pris en charge pendant le temps méridien avec un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI). Les parents doivent fournir un panier repas.

Plus d'informations au service Éducation Sports : 01 60 71 20 08 ou 20 34 et accueil.education@avon77.com



• Le contenu de l'assiette

La confection des repas relève d'un prestataire, API, avec qui la ville a passé un marché public.

Les repas sont préparés en cuisine centrale et livrés chaque nuit dans les restaurants scolaires, puis découpés, remis en température et servis dans chaque cantine par les agents municipaux de restauration. Des commissions de menus sont organisées avec les représentants des parents d'élèves de toutes les écoles tous les 2 mois pour décider des repas.

Les engagements « **Mon restau responsable** » sur le contenu de l'assiette :

• Volaille, bœuf, veau, porc :

origine France,
« Label rouge »

• Pâtisserie :

70% de « fait maison »

• Poisson :

labelisé pêche durable (label MCS)

• Pain bio

d'une boulangerie avonnaise

• Potages, crudités

préparés par les cuisiniers API avec 100% de produits frais

• 1 menu végétarien par semaine

(80% de plats végétarien sont « faits maison »)

• Fromage

authentique à la coupe (label Bleu blanc cœur)

• Les œufs

sont classifiés Code 0 pour les Bio (omelette et pâtisserie) et Code 2 pour les œufs liquides

• Fruits et légumes :

bio et/ou locaux.

Valorisation des légumes anciens. Respect strict du cycle des saisons

• Au total, 50% de produits bio / locaux / en circuit court

• Collecte des biodéchets

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le SMICTOM de la région de Fontainebleau organise la collecte des biodéchets dans les restaurants scolaires. Jusqu'à l'été, ce sont plus de **13 000 kg** de biodéchets qui ont ainsi été ramassés pour 800 repas servis par jour. Les enfants trient eux-mêmes leurs déchets à la fin du repas.

Cet été, un composteur mécanique a été installé au restaurant de la Butte Montceau. Il transforme les biodéchets en compost. Les biodéchets sont mélangés chaque jour avec de la matière sèche. À chaque apport, le composteur est activé manuellement. 15 jours après, un mélange ressort du compost. Après 2 mois de maturation, le compost peut être utilisé dans les massifs de la ville.

Le composteur a été financé en partie dans le cadre du budget participatif de la région Île-de-France.

• Équipement des restaurants scolaires

Pour faciliter le travail des agents de restauration, la ville renouvelle régulièrement le mobilier des restaurants. Cette année, le lave-vaisselle du restaurant Paul Mathéry a été changé (34 000 €) et de la vaisselle a été achetée pour les restaurants car Avon est passée en zéro plastique depuis septembre 2023.

• Dons alimentaires

Pour la 3^{ème} année, la ville renouvelle son dispositif de don des denrées alimentaires non consommées et non ouvertes :

- certains des aliments vont aux accueils périscolaires pour compléter les goûters (fruits, compotes, gâteaux secs...),

- les autres sont donnés aux agents de la ville qui s'inscrivent dans le dispositif. Environ 50 agents en bénéficient.

EN BREF

Troc solidaire : le samedi 14 septembre à la salle polyvalente des Terrasses. Troc des affaires de rentrée : **équipements sportifs, culturels et scolaires**. Projet issu du budget participatif. Dépôt des affaires le matin, de 10h30 à 12h et retrait l'après-midi de 14h à 18h

Fournitures scolaires : elles sont achetées par la mairie à une entreprise qui a remporté un marché public. Le critère développement durable est élevé (30% de la note finale).

EN TERRASSE À BEL-ÉBAT

03/05-22/09

La guinguette est cet été à nouveau un lieu de rencontres apprécié. Les animations en plein air séduisent par leur diversité : les concerts, les nocturnes bien-être, les ateliers (cuisine, magie, réparation de vélo, écriture, philosophie) etc. Les barbecues du vendredi soir, nouveauté 2024, sont à tester si ce n'est pas déjà fait. Vous retrouverez sur place des produits locaux et la bonne humeur qui caractérise le lieu. Rémy et son équipe vous accueillent jusqu'au 22 septembre !



LES FRUITS D'AVO'DONS

20/06/2024

En avril dernier, la ville, le foyer des élèves du collège de la Vallée, en partenariat avec des associations engagées, se sont mobilisés pour soutenir les plus démunis en organisant diverses actions solidaires et en installant plusieurs points de collecte. Grâce à votre générosité, 313 kg de denrées alimentaires et un chèque de 975 €, ont été remis aux Restos du Cœur d'Avon. Un grand merci pour votre solidarité.

DISTRIBUTION DICTIONNAIRES

JUIN 2024

Chaque élève de CM1 des quatre écoles élémentaires de la ville s'est vu offrir un dictionnaire par la ville. Marie-Charlotte Nouhaud, maire d'Avon, est allée à leur rencontre pour l'événement. Ce geste de soutien à l'éducation vise à promouvoir la lecture et l'apprentissage des mots.



LA FÊTE À FONTENELLE

26/06/2024

La résidence autonomie pour séniors Jean Fontenelle a célébré l'été il y a quelques semaines, en présence des résidents, de leurs familles et des professionnels intervenant dans l'établissement. Après une représentation des chanteurs de la chorale de la résidence, le directeur général de Logirys Thierry DUCY, la directrice de la résidence Morgane Papin, le maire d'Avon Marie-Charlotte Nouhaud et l'adjointe déléguée aux affaires sociales, à la petite enfance et aux séniors Sylvie Chantelauze ont coupé le ruban du nouveau jardin, entourés de deux locataires volontaires pour soigner les espaces fleuris. L'ancien parc a été aménagé, rénové, permettant la mobilité, un accueil ombragé et fleuri. L'inauguration s'est faite sous un grand soleil et s'est poursuivie par un déjeuner dans le jardin.



SÉJOUR D'ÉTÉ **22/07/2024**

La Maison des Jeunes et Escapade ont co-organisé, comme les étés précédents, des vacances avec un groupe associant les enfants et les adolescents. 40 jeunes Avonnais de 9 à 17 ans ont séjourné une semaine à Évian-les-Bains, en Haute-Savoie, au bord du lac Léman. Ce séjour, riche en découvertes, a été l'occasion idéale de tisser des liens et de pratiquer de nouvelles activités comme la luge d'été, faire une sortie en bateau, randonnée canine...



AVON S'ENFLAMME **JUILLET/AOÛT 2024**

Avon vibre cette année au rythme des jeux olympiques et paralympiques. Le 20 juillet dernier, notre ville accueillait la flamme olympique et le 27 août, nos voisins du CNSD recevaient pour quelques heures le relais de la flamme paralympique. Ces deux journées ont donné l'occasion de faire vivre l'état d'esprit des jeux, d'organiser des animations et des initiations pour la population, emballée. L'engouement des Avonnais pour les disciplines sportives s'en ressentira probablement lors de la fête des associations à la rentrée. Qui seront les grands gagnants des Jeux ?



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous avez emménagé à Avon récemment ?
Marie-Charlotte Nouhaud, maire d'Avon et le Conseil municipal vous invitent à la cérémonie d'accueil des nouveaux Avonnais samedi 12 octobre prochain. Ce sera l'occasion de

vous souhaiter la bienvenue, de vous présenter les services à la population, les grands projets de la ville et le cadre de vie

avonnais. Les élus seront présents pour répondre à vos questions et vous orienter si besoin. L'inscription est obligatoire : par courriel à mairie@avon77.com en joignant un justificatif de domicile **avant le 30 septembre 2024.**



En cette rentrée, le Centre Communal d'Action sociale travaille déjà sur les prestations de fin d'année dont les colis pour les aînés. Les Avonnais de 75 ans et plus se verront offrir un panier repas contenant des mets de fêtes quelques jours avant Noël. **La période d'inscription pour le recevoir ouvre prochainement : du lundi 30 septembre au vendredi 11 octobre.** Les habitants ayant 75 ans dans l'année et les nouveaux Avonnais de 75 ans et plus devront se rendre au CCAS (1 rue des Sapins) ou à la mairie (8 rue Père Maurice) munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Pour rappel, l'inscription est automatique pour les séniors ayant déjà reçu un colis l'an passé. Ces derniers recevront un courrier du CCAS afin de leur confirmer.

COLIS DE NOËL 2024

IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Obtenir son identité numérique certifiée permet d'accéder à des démarches sensibles de façon totalement dématérialisée. Il est ainsi possible de réaliser à distance des actions qui nécessitaient jusqu'alors un déplacement de l'usager à des fins de vérification d'identité. Comment faire ?

Il faut tout d'abord **créer son identité numérique sur l'application France Identité** puis la faire certifier dans une mairie formée à cette démarche. L'identité est alors vérifiée au moyen d'une comparaison de ses empreintes avec celles contenues dans la pièce d'identité présentée.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec le service État-civil d'Avon par téléphone au 01 60 71 20 00 ou sur www.avon77.com : page d'accueil/Démarches en ligne/Rdv carte d'identité-passeport/Certification d'identité numérique.

La ville s'emploie à simplifier les démarches administratives et à accompagner les Avonnais dans cette voie. La certification de l'identité numérique en mairie est donc une avancée notable.

Elle permet de réaliser par exemple une procuration de vote totalement dématérialisée, sans se rendre en commissariat ou gendarmerie. Elle permet aussi d'accéder aux services présents sur FranceConnect+ (changement de RIB, envoi de vos justificatifs d'identité pour une demande d'indemnisation ou l'ouverture d'un compte bancaire, etc.).

Attention toutefois, l'usage de l'application France Identité n'est pas permise à tous : il faut posséder une carte d'identité au nouveau format (même taille qu'une carte de crédit). Celle-ci intègre une puce NFC qui lui permet de communiquer avec des smartphones. Il faut également posséder un smartphone récent, capable, justement, d'échanger des données via le NFC.



LE MDJ URBAN DAY REVIENT

MDJ Urban Day 2024 : le samedi 23 novembre !

Après le succès de sa première édition en 2023, la Maison des Jeunes (MDJ) d'Avon est ravie d'annoncer la date du MDJ Urban Day 2024 : le samedi 23 novembre ! Il se déroulera de 14h à 18h au gymnase de la Vallée (rue G. Clemenceau). L'équipe concocte un programme ouvert à tous : de la danse, du graff, des défis sportifs, des jeux vidéos et des surprises vous attendent ! Et pour finir en beauté, une soirée animée sera organisée pour les 11-25 ans à la Maison des Jeunes (allée Nelly Kopp, sur inscription car places limitées).

L'événement se veut intergénérationnel et familial, offrant ainsi une occasion idéale pour rassembler petits et grands. Que vous soyez passionné de jeux, amateur d'ateliers artistiques ou simplement à la recherche d'une sortie originale près de chez vous, le MDJ Urban Day 2 vous divertira.

Informations à la Maison des Jeunes : allée Nelly Kopp ou 01 64 69 07 65.



Suivez l'actualité de la structure jeunesse sur les réseaux :



Bonne nouvelle ! À partir de septembre, vous pourrez **emprunter 1 jeu vidéo et 1 jeu de société** par famille. Merci d'en prendre soin et de consulter le nouveau règlement intérieur (sur place ou sur www.avon77.com) pour toute question relative à ce nouveau service.

« C'est en jouant, et seulement en jouant, que l'individu, enfant ou adulte, est capable d'être créatif et d'utiliser sa personnalité tout entière. C'est en étant créatif que l'individu découvre le soi. » Donald Woods Winnicott

Cette saison 2024/2025 s'enrichit de rencontres à destination des enfants et des adultes. Les autrices Flore Vesco, Anaïs Brunet, Anne-Laure Boudoux, Clarisse Griffon Du Bellay et bien d'autres viendront à votre **rencontre pour lire, écrire et échanger autour de leurs livres**.

Des artistes talentueux exposeront leurs œuvres à la médiathèque et les rendez-vous « L'art et la manière » seront l'occasion d'explorer leur univers. Pour clore cette belle saison, rendez-vous au domaine de Bel-Ébat pour la **1ère édition de « Palabres », salon du livre et des auteurs**. En attendant les prochaines informations à ce sujet, réservez d'ores et déjà votre dimanche 15 juin 2025 !

SECOURIR UN ANIMAL EN DÉTRESSE

Avon a la chance de se trouver dans un milieu urbain mais entouré de forêt. Cet environnement multiplie les possibilités de croiser des animaux en ville, qui ne sont pas nécessairement des animaux dits de compagnie.

Xavier Japiot, conseiller municipal, est naturaliste de métier. Il est régulièrement interrogé par les habitants sur les gestes de premiers secours à adopter pour secourir un animal en danger. Il a alors décidé de rédiger des guides sur les bons gestes, les bonnes réactions à avoir.

Le premier a pour thème **« Secourir un animal sauvage »**. Il est possible de le télécharger sur le site internet de la ville, www.avon77.com, rubrique Cadre de vie, sous-rubrique Transition écologique.

Il y évoque la chouette, l'oisillon, la chauve-souris ou encore le hérisson et donne des conseils sur l'opportunité de les manipuler ou non, sur les solutions de sauvetage et indique les adresses des centres de soins spécialisés.

Un deuxième guide abordera l'animal en ville et un troisième sera l'atlas de la biodiversité communale.



Le parcours citoyen : 4^{ème} édition

Le vendredi 20 septembre marquera le début d'un nouveau chapitre pour les jeunes Avonnais et/ou élèves scolarisés à Avon. Le parcours citoyen de la ville nommé « En Avon la république » inaugurera sa 4^{ème} rentrée lors d'une soirée spéciale à la Maison des jeunes, dès 19h, pour expliquer son concept et les actions 2024/2025.

Pour rappel, le parcours citoyen est ouvert aux élèves de la quatrième à la terminale, de 14 à 20 ans, souhaitant s'impliquer dans un projet de citoyenneté.

Au programme de cette soirée de lancement : une présentation détaillée du programme, un jeu axé sur la citoyenneté ainsi qu'un buffet partagé pour permettre un moment d'échange dans une atmosphère bienveillante.

« En Avon la République » permet aux collégiens et aux lycéens de s'impliquer dans la vie locale en réalisant des actions concrètes, au choix, avec des thématiques qui les intéressent et qui leur permettent de mieux connaître le territoire.

En 2023/2024, « En Avon la République » a accueilli en moyenne 19 jeunes. L'objectif du parcours citoyen de la rentrée est de poursuivre le travail entamé les années précédentes, en mettant l'accent sur la solidarité, l'environnement, le devoir de mémoire, la découverte du patrimoine culturel et la participation volontaire à des actions communautaires.

En plus d'apprendre et de donner, les jeunes verront leur implication valorisée grâce au « Passeport bénévole » qui leur sera remis, sur lequel apparaîtront leurs expériences d'intérêt général. Ce document, sera valorisé dans le cadre de Parcours Sup ou encore lors d'un recrutement.

Le parcours citoyen se veut ainsi une expérience enrichissante et formatrice, permettant de se sentir investi d'une mission au sein de la société.



Stop aux mégots



La pollution causée par les mégots de cigarettes est un problème majeur qui affecte notre environnement de manière significative.

Chaque année, 25 000 tonnes de mégots sont jetées (près de 3 fois le poids de la Tour Eiffel), polluant l'environnement car ils mettent plus de 10 ans à se décomposer. Face à cette réalité alarmante, il est impératif d'agir.

Afin de lutter contre ce fléau, 10 cendriers ludiques ont été installés en ville cet été : du mobilier urbain pour collecter, dépolluer et recycler les mégots en matériaux isolants.

En effet, la ville a acquis des cendriers sensibilisateurs. Ils sont munis d'une

communication sur le recyclage pour inciter les fumeurs à ne plus jeter le mégot au sol (risque d'amende de 135 €). Le vidage des cendriers ne se réalise plus à la poubelle, mais directement dans des contenants adaptés, collectés par Tchao Mégot. L'entreprise dépollue les mégots et les recycle en isolant éco-conçu pour le bâtiment ou pour le rembourrage textile.

Vous avez peut-être aperçu ces nouveaux cendriers. Ils sont installés à proximité de certains types de commerces (restaurants, bars, tabacs) et de bâtiments publics très fréquentés.

En encourageant les bonnes pratiques et en mettant en place des solutions concrètes, Avon contribue à préserver son cadre de vie.

Des aides à la rénovation de l'habitat

La Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau, l'État et l'Anah (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) décident de réaliser une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et de Renouvellement Urbain (RU) pour une durée de cinq ans, de 2024 à 2029, sur les communes d'Avon, Bourron-Marlotte, Fontainebleau et Samois-sur-Seine.

Cette volonté s'est formalisée par la signature d'une convention le 30 juin dernier.

Sur ce périmètre des 4 communes, les propriétaires privés d'immeubles et de logements susceptibles d'être réhabilités, et répondant aux critères de recevabilité des aides de l'Anah, peuvent bénéficier de subventions et

d'un accompagnement gratuit pour : des projets de rénovation énergétique d'ampleur, des travaux nécessaires au maintien à domicile et des travaux de traitement de l'habitat indigne et dégradé.

Pour le volet de renouvellement urbain, qui concerne uniquement les communes d'Avon et de Fontainebleau, un accompagnement renforcé sera proposé aux copropriétés.

Pour favoriser la réussite de l'opération, la Communauté d'agglomération (CAPF) et les communes partenaires dont Avon ont décidé de co-financer les aides accordées par l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat visées par la présente convention d'opération. Cet abondement des

aides représente un investissement de 1305 633 € pour les collectivités (CAPF + 4 communes).

Cette opération permettra d'accélérer la mise en œuvre des objectifs de réhabilitation de l'habitat privé, fixés dans le cadre du Plan local de l'Habitat, récemment adopté par les 26 communes de la CAPF.

Informations et conseil : espace France Rénov' du Pays de Fontainebleau et Anah (numéro gris 0 808 800 700 et www.anah.fr)



Le sport santé se développe

Depuis janvier, Avon a mis en place des ateliers sportifs adaptés, destinés aux personnes éloignées de l'activité physique, souhaitant commencer ou reprendre le sport, avec ou sans limitations fonctionnelles. Le dispositif « Sport santé » d'Avon est gratuit, encadré par des éducateurs sportifs formés, en mesure d'élaborer des programmes spécifiques afin de répondre aux besoins de tous.

Dès la rentrée de septembre, l'offre aux Avonnais s'étoffe : les séances auront lieu trois jours par semaine et les habitants pourront s'inscrire à deux créneaux hebdomadaires, dans la limite des places disponibles.

Les séances se dérouleront dorénavant tous les lundis, mercredis et vendredis matins dans les gymnases de la ville : à Changis, aux Terrasses et à la Butte-Montceau.

Les participants profiteront d'ateliers de renforcement musculaire, d'équilibre, de mémoire, de souplesse et se verront proposer des jeux de précision, de ballons et de raquettes.



Ces activités visent à promouvoir le bien-être physique et mental, en favorisant les interactions sociales.

L'accueil se fait sans limite d'âge. Peuvent s'inscrire les personnes débutant le sport ou reprenant une activité physique, celles ayant quelques difficultés à la marche ou d'équilibre ainsi que celles ayant fréquenté un établissement de rééducation ou la Maison Sport Santé de Fontainebleau.

L'équipe municipale souhaite ainsi contribuer à la promotion de la santé par l'activité physique.

Informations et inscriptions : service Éducation Sports au 06 71 70 71 41, à sports@avon77.com ou CCAS au 01 60 71 51 10, sur présentation d'un certificat de non contre-indication à la pratique sportive + fiche de renseignements fournie par les éducateurs sportifs.

Les séniors de 65 ans et plus peuvent bénéficier d'un service de transport avec l'Avoline. Pour plus d'informations, contacter le CCAS.


Zoom citoyen sur ...

Kelly-Ann ROUX

Lycéenne, engagée dans le parcours citoyen

- Kelly-Ann, vous avez 17 ans et vous étudiez à Uruguay-France. Comment avez-vous connu « En Avon la République », le parcours citoyen d'Avon ?**

C'était il y a 3 ans au moment où j'ai commencé à fréquenter la Maison des Jeunes. Le parcours allait débuter et l'équipe m'a proposé de venir à la soirée d'ouverture.

Le projet m'a intéressé mais la première année je n'étais pas très disponible.

En revanche, la deuxième année, j'ai réalisé quasiment toutes les actions proposées dans le parcours, les thèmes étaient intéressants et l'année qui vient de s'écouler je me suis à nouveau impliquée. En septembre, je compte me réinscrire.

- Quelle action vous a le plus marquée ?**

Je pense aux Ambassadeurs du patrimoine car étant quelqu'un d'assez stressé et ayant du mal à parler en public, c'était un défi pour moi de présenter des œuvres à un public que je ne connaissais pas.

Sur deux périodes de vacances, nous avons suivi une formation durant laquelle une personne du château de Fontainebleau nous a présenté les œuvres de la Nuit des musées que nous nous apprêtons à faire découvrir au public quelques semaines plus tard. Puis elle nous a fait choisir celles que nous souhaitions commenter.

On pouvait en choisir une ou deux : j'ai appris et révisé des textes sur deux fresques qui se répondaient, la Jeunesse perdue et l'Éducation d'Achille.

Ensuite on nous a aidé à travailler notre posture, notre élocution, le vocabulaire précis à employer. Cette mission m'a aidée car au lycée quand j'avais des exposés à présenter je n'étais pas à l'aise. Maintenant, je constate la différence et mes notes s'en ressentent. Et aujourd'hui, dans toutes les actions du quotidien, c'est plus facile pour moi de m'exprimer, que ce soit avec des personnes que je connais ou non.

- Le parcours aborde différentes thématiques durant l'année. Vous consacrez du temps libre à des réalisations citoyennes. Quel moment vous a le plus touchée ?**

Là récemment en juin, l'hommage aux trois Justes d'Avon. Une conférence avait lieu à la Maison des Jeunes à l'occasion de la fête des Justes. Elle présentait leur histoire et surtout il y avait des descendants de ces Justes et des passionnés qui racontaient leur histoire. C'était émouvant. J'en sais plus sur ma ville.

Le savez-vous ?

En Avon la République est un programme destiné aux Avonnais et/ou élèves scolarisés à Avon, de la quatrième à la terminale, sur la base du volontariat. Il est proposé par la Maison des Jeunes.

Les jeunes s'engagent à participer à 5 étapes qui leur permettent d'obtenir le Passeport bénévolat de France bénévolat (reconnu par les institutions) et de valider des expériences collectives d'intérêt général. L'objectif est de leur permettre d'être acteurs de la citoyenneté, dans les domaines qui leur sont chers (solidarité, environnement, devoir de mémoire, patrimoine, etc.). Informations page 11.

- À la fin du parcours, en juin, vous recevez un Passeport bénévolat, à quoi sert-il ?**

Il recense toutes les actions effectuées, les thématiques abordées avec à chaque fois les compétences qu'on a pu développer et le temps qu'on y a consacré.

Si on veut faire des études supérieures il est utile, par exemple sur Parcours Sup. Les actions de bénévolat présentent un avantage sur notre dossier et peuvent nous faire monter dans le classement par rapport à un autre élève du même niveau scolaire. Et dans le futur, ce sera intéressant à mettre sur un CV.

- Qu'avez-vous appris sur vous-même ?**

Plus tard j'aimerais être bénévole. J'ai découvert que le fait d'accomplir des actions pour des gens, pour une ville, c'est quelque chose que j'aime beaucoup faire.

Les collectes de jouets ou alimentaires qu'on a réalisées par exemple, c'est du concret. Cela m'a fait prendre conscience que même si on récolte beaucoup, on ne peut pas donner énormément à chaque famille en difficulté. Il y a donc toujours besoin d'agir pour continuer à donner à ceux qui en ont besoin.

Et avec le parcours citoyen, on apprend mais on apprend aussi aux autres, c'est enrichissant.



LE TREMPLIN AVONNAIS recherche des bénévoles

L'association Tremplin avonnais œuvre à l'école élémentaire des Terrasses afin que des enfants momentanément en difficulté retrouvent l'envie d'apprendre et ainsi confiance en eux. Toujours à la recherche de bénévoles afin d'aider le maximum d'enfants, l'association vous propose d'intégrer une équipe dynamique et impliquée au sein de laquelle vous aiderez un enfant dans ses apprentissages : à mieux comprendre ses leçons, à améliorer sa lecture et à enrichir sa culture. Si vous êtes disponible de 16h30 à 18h, un jour voire plus, du lundi au vendredi en période scolaire, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe pour réaliser une action simple mais tellement utile...

Contact : 06 83 97 68 83.



COULEURS TERRASSES compte sur vous

L'espace de vie sociale de la ville d'Avon est à la recherche d'habitants qui aimeraient donner un peu de leur temps pour participer à l'animation de l'association.

Plus connue sous le nom de Couleurs Terrasses, l'association a pour mission de participer au développement de la vie sociale de la commune au travers d'un panel d'activités proposées aux familles avonnaises. Chacune de ces activités se traduisant en ateliers animés par des salariés ou des bénévoles.

Quelques exemples : vous voulez accompagner des enfants dans leur parcours scolaire ? Rejoignez les ateliers du soutien scolaire. Vous souhaitez faciliter l'accès à la langue française à des personnes dont ce n'est pas la langue maternelle ? Participez aux ateliers « Français Langue Etrangère ».

Faites-nous part de vos envies, précisez-nous ce qui vous anime et adressez un courriel à couleursterrasses@gmail.com



CARNET

Naissances

Avril

Bouchra ABDOU BAKARI le 29.

Mai

Iris KITOKO NDAMBU KONDIBILA le 3 ; Samuel MONTES DE LEON le 6 ; Aaron DUFOUR le 8 ; Nino VIEIRA FESTA PREAUDAT le 8 ; Mustapha HAMMADI le 10 ; Raphaël OLIVON le 13 ; Emmanuelle DACKPA le 14 ; Lyel BARCOLA le 15 ; Lianna GROSSOT le 19 ; Juliette BUFFET LAQUEDJ le 21 ; Alim VARAEV le 23 ; Anas VARAEV le 23 ; Arthur LECOSNIER le 27 ; Thomas RACHED le 27 ; Théo BRIATTE le 28 ; Jules LEFEVRE le 29.

juin

Léon DEBIEVE le 11 ; Camélia HELLEU le 11 ; Agathe TONNIN le 14 ; Colette DI BENEDETTO le 19 ; Ouways CHAOUI le 21.

juillet

Gabin DAVID AUDIBERT le 2 ; Enolhan LABRUDE le 8 ; Achille PEPIN le 11 ; Alicia RICHARD le 12 ; Jayda SYLLA le 16 ; Mattia BOLOGNESI TURQUOIS le 20 ; Stella URYVSKIY le 22 ; Umi CEBAREC JEAN-JACQUES le 29.

Mariages

Mai

Éric TERRIEN et Isabelle AUGEREAU le 4 ; Thibault FILLER et Nathalie MEINDRE le 11 ; Stéphane COUVREUR et Giuliana MIRANDA SANTOS le 11.

juin

John KRAMER et Sophie BABUT le 1er ; Duval KIMBOUALA et Krisnha KETHA le 14 ; Alexandre APPFEL et Noémie PERROT le 15 ; Jules POULACHON--BRAULT et Emilie DE BARROS le 22 ; Abdurrahman JOOMYE et Thurayaa KINOO le 28.

juillet

Laurent THOMAS et Morgane CROCHET le 13 ; Bruno HUYARD et Cyntia LE QUÉMENT le 13.

Décès

Avril

Madeleine MÉNOT (DUCHÈNE) le 23 ; Olivia BOUGANGA VALLÉE le 26 ; André GUIOT le 30.

Mai

Véronique JACQUEMIN (FRANCESCONI) le 7 ; Rosalie PALADINI vve BAÏNACHI le 12 ; Gérard CARCAGNO le 16 ; Germaine FORESTIER le 18 ; Antoine GASPARD le 19 ; Jean RAMONDOU le 21 ; Christian CHAUDRON le 27.

juin

Thierry COUTURIER le 1er ; Yvette CORNILY vve BLOMME le 6 ; Chantal JEAN épouse DIEVAL le 06 ; Dominique LÉGÉ épouse PERROCHE le 8 ; Jeanne WLOCH (STACHERCZYK) le 9 ; Véronique LEBLANC (FLEURY) le 10 ; Jacqueline DELHOM vve DUFOUR le 16 ; Jacqueline LÉLU veuve JACOBI le 16 ; Guy ZANI le 18.

juillet

Serge BON le 8 ; Martine GERBE le 13 ; Valérie BRUNEAU le 16 ; Azib Khiari le 17 ; Isidore MISSIM le 20 ; Marine JAULIN épouse BOUCHE le 26 ; Michèle DEVILLIERS vve CLERGÉ le 28 ; Khellaf AMESSIS le 29 ; Robert CHALUMEAU le 29.

AVON AU COEUR DES Jeux Olympiques 2024 !

Depuis plus de trois ans, oneart-éditions, fondée par Stéphane Tisseyre, est installée à Avon, où elle est devenue l'imprimerie officielle des affiches des Jeux Olympiques PARIS 2024. Stéphane Tisseyre a choisi Avon pour ses locaux, idéalement configurés pour allier production et bureaux.

Spécialisée dans l'édition d'art décoratif, l'entreprise collabore avec des marques prestigieuses telles qu'Air France, Babar, Petit Prince et Cassandre.

L'aventure a débuté en 2022. Quand l'entreprise oneart-éditions a été sélectionnée pour imprimer les affiches artistiques des Jeux de Paris 2024, qui célèbrent l'olympisme à travers le regard de sept artistes. Ce succès a renforcé le partenariat avec le comité d'organisation, permettant d'étendre la licence à d'autres produits comme des porte-clés, puzzles et coloriages.

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP) a par la suite confié à oneart-éditions l'impression des affiches officielles (dessins) des JO créées par Ugo Gattoni et révélées au public le 4 mars dernier au Musée d'Orsay.

Aujourd'hui, les affiches de oneart-éditions sont disponibles dans de grands magasins tels que le BHV, le Printemps, les Galeries Lafayette, et la Samaritaine, ainsi que dans les gares, aéroports, à la librairie du marché de Fontainebleau, et sur les sites officiels des JO et de l'entreprise.

Cette opportunité a permis à oneart-éditions de gagner en visibilité et en notoriété. La ville remercie Stéphane Tisseyre pour sa générosité : il a offert des affiches à colorier, des puzzles et des impressions des affiches officielles qui ont été transmises aux services périscolaires et jeunesse.



POINT SUR LE COMMERCE Avonnais

Les élus de la ville ont convié les commerçants et les artisans mercredi 19 juin pour un temps d'échanges. Cette rencontre à la guinguette de Bel-Ébat, dans un cadre convivial, a permis de partager l'actualité économique de la ville et les futures évolutions et implantations.



#MARDICOMMERCE

Le Smile



Ancien directeur des Glaces à Fontainebleau, Nicolas a repris notre bon vieux restaurant Le Smile, situé au 63 av. Franklin Roosevelt, en face de la résidence séniors, les Jardins d'Arcadie.

With his family team, he offers a traditional brasserie with quality at reasonable prices (12 to 15 euros per dish). The menu changes every day.

The restaurant is open midday and evening, from Monday to Sunday (except Sunday evening).

Thank you to Nicolas and his team for sharing their culinary expertise 😊.

Find out about the city's news on [Ville d'Avon - 77](#)

LE COLOMBIER DE CHANGIS-VALLÉE, TÉMOIN DE NOTRE RURALITÉ PASSÉE



Son histoire

Elle est attachée au fief seigneurial du hameau de Changis. Il devient la propriété de Denis de Chailly, maître forestier et seigneur de plusieurs fiefs. En 1456, il donne le fief de Changis aux Religieux du Prieuré Saint Nicolas de la Solitude des Basses-Loges dit « Prieuré des Basses-Loges ».

Plusieurs siècles plus tard, la loi du 4 août 1789 abolit les droits de la seigneurie de Changis. Les biens de l'ancien fief deviennent alors la propriété du district de Melun, le 30 mars 1791.

La famille Lecoq puis sept générations, propriétaires et exploitants du colombier, se succèdent. Après eux, la ferme, dont dépend le colombier, entre dans la famille Moret.



Le cadastre communal de 1817 localise le colombier près de la ferme sise le long du « chemin creux » (future rue de la République), conduisant aux Basses-Loges. Le lieu-dit « Vallée du moulin », fait de larges parcelles de terres labourables et des prés issus du grand domaine du Prieuré des Basses-Loges après la révolution, devient la rue Katherine Mansfield.

Le colombier (depuis le 18^{ème} siècle, le terme de pigeonnier est employé), lui, est caché derrière une maison de ville, dans une propriété privée appartenant à une nouvelle famille avonnaise depuis quelques années.

Son architecture

« Pigeonnier de pied », type de colombier seigneurial qui repose directement sur la terre, il présente des nids du sol à la toiture. De plan rectangulaire, il culmine à 9 mètres. Sa construction, faite de pierres calcaires et de meulières, est renforcée aux angles par un chainage de coins de grès de Fontainebleau.

Le toit en bâtière (à deux pans) est recouvert de tuiles plates. Il repose sur une double corniche faite d'un alignement de pierres en saillie. Cette ceinture, soutenue par des modillons, apporte une note esthétique.

La façade sud présente trois ouvertures : une lucarne d'envol des pigeons, une entrée de lumière et d'aération au-dessous, et une belle porte basse en bois de chêne.

Dans l'épaisseur des murs d'environ 80 cm, les parois sont percées de nichoirs appelés « boulins », formés de pavés de grès de 15 à 18 cm de côté. L'intérieur du colombier est aménagé autour de 2000 boulins et de deux échelles tournantes sur un axe central pivotant.

Sa production

« Pigeonnier de chair » : les œufs, pigeons et pigeonneaux sont appréciés sur les tables royales ou seigneuriales et constituent un complément de chair fraîche pour l'alimentation paysanne basée sur des céréales.

L'éleveur se tient à l'échelle et de l'autre main, prend appui sur la paroi afin de faire avancer doucement l'échelle. Ainsi, il peut visiter chaque boulin pour le nettoyer et recueillir la colombe, y dénicher les pigeons, grâce aux échelles qui tournent en frôlant les boulins.

Les pigeons produisent un engrais très recherché pour fertiliser la terre. Les fientes, appelées colombines, sont riches en azote. Dans la vallée de Changis, espace de maraîchage et d'horticulture, cette production naturelle est fort appréciée.

Petit patrimoine rural rénové

« Il n'y a qu'un travail pour les hommes, arracher quelque chose, si peu que ce soit, à la destruction et à l'oubli » écrit Georges Duhamel.

Ce bâti non protégé était en danger. En décembre 2011, une brèche s'est ouverte dans la partie supérieure du pan ouest. Il sera restauré sur deux côtés après l'avis favorable de l'architecte des bâtiments de France et classé au Patrimoine Rural le 23 juillet 2012. L'association « Cour et jardins » a financé l'étayage de la charpente et une « entreprise du Patrimoine Vivant » est choisie pour sa qualification en restauration de pierre de taille et maçonnerie des monuments historiques. Le pied mis à nu a dévoilé des pierres taillées en biseau, positionnées en « chasse pluie » et la pierre de seuil, rapportée d'Angers, finalise les travaux. En juin 2013, la rénovation est terminée, le colombier de Changis est alors labellisé « Fondation Patrimoine ».

Martine Legrand,
Conseillère municipale



EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Groupe d'élus de la majorité

« Nous avons résolument placé notre programme sous le signe des grands travaux. En cette avant-dernière année du mandat, après avoir livré la Fabrique Musicale, le Val-du Moulin, rénové la rue du Rocher, aménagé le quartier de la gare, 4 autres grands chantiers sont en cours ou sur le point de l'être : la Maison dans la Vallée, l'école Changis, qui fusionnera avec la maternelle Bellevue, l'intérieur de l'église Saint Pierre, l'îlot ouest du quartier de la gare, qui accueillera un hôtel de police municipale, un hôtel et des commerces.

À travers eux se concrétise le respect de nos priorités : valoriser la culture et le patrimoine d'Avon, l'embellir, assurer l'égalité des chances en offrant aux écoliers le meilleur cadre possible pour apprendre, développer les services, sécuriser le quartier le plus fréquenté de notre ville.

Nous continuons à travailler dur et à aller de l'avant, sans répondre aux procès d'intention, parce que c'est l'engagement que nous avons pris envers vous ».

Marie-Charlotte Nouhaud et son équipe

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Groupe Réveillons Avon

« La flamme olympique a traversé Avon en l'absence de Mme la maire mais devant beaucoup d'Avonnais enthousiastes, dont de nombreux élèves et parents à qui nous souhaitons une bonne rentrée scolaire : nous serons vigilants quant à la future école Changis dont nous suivrons pas à pas la réalisation, nous continuerons à nous opposer aux suppressions de classes et nous demanderons des conditions d'étude convenables et l'alimentation la plus saine possible à la cantine.

Bonne rentrée à nos artisans, à nos

commerçants et à nos artistes : ils sont essentiels pour éviter à notre commune bien-aimée de devenir une cité-dortoir et méritent notre soutien constant, comme la boulangerie Saint Fiacre, plusieurs fois primée, qui a été l'une des nombreuses victimes avonnaises des inondations cet été.

Bonne rentrée à tous les membres d'associations qui font vivre notre ville par leur dévouement, généralement bénévole comme le nôtre : nous les écoutons et nous portons souvent au conseil municipal leurs interrogations et

leurs inquiétudes notamment sur le sport, la culture et l'environnement. Nous regrettons le manque de dialogue dont plusieurs ont souffert, par exemple concernant la piste cyclable choisie par la mairie.

Bonne rentrée à tous les Avonnais, et bon courage à tous ceux qui retrouvent la ligne R et ses problèmes de saturation aux heures de pointe : nous continuerons à tout faire pour que ce problème ne soit plus négligé.

A. BACAR - A. BRICAUD
C. CHAVANCE - A. LACHASSE
V. LAGUETTE - Y. MOREAU ».

Groupe Avon en action

« Chères avonnaises, chers avonnais. Je m'appelle Vivien LAGUETTE, j'ai 30 ans, et j'ai eu l'honneur de rejoindre le conseil municipal dans l'opposition le 25 juin dernier.

Partisan d'une gauche plurielle, sociale et écologique, j'ai à cœur de défendre vos intérêts face à Mme la Maire afin que chacun et chacune d'entre vous puissiez vous épanouir et mieux vivre dans une ville que je souhaite plus juste et plus solidaire pour toutes et tous.

Aucun quartier ne doit souffrir d'une quelconque différence de

traitement. Habitant des Fougères, je constate malheureusement au quotidien cette triste réalité.

Je m'attellera aussi, entre autres, à défendre une ville plus inclusive qui prenne réellement en considération les problématiques des personnes en situation de handicap, en écoutant les associations, pour éviter un nouveau fiasco comme celui de l'escalier de la gare, rue des Yèbles.

Je pense enfin à celles et ceux qui ne peuvent correctement se soigner faute du manque criant d'une offre de soins adaptée dans notre commune. Oui, elle s'élargit.

Mais je n'oublie pas l'abandon assumé du projet de centre public de santé, pourtant promesse de campagne de la Maire. Promesse non-tenue...

Avec Amina BACAR et l'ensemble des élue·s de l'opposition, nous continuerons de travailler jusqu'à la fin du mandat pour porter votre voix afin qu'elle puisse être entendue et prise en compte.

Bonne rentrée à toutes et tous !
A. BACAR - A. BRICAUD
C. CHAVANCE - A. LACHASSE
V. LAGUETTE - Y. MOREAU ».

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2024 À AVON

Tout un programme !



Envie de découvrir l'histoire et l'héritage d'Avon ? Prenez connaissance du programme de la 41^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine (JEP) à Avon les 20, 21 et 22 septembre prochains.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

ÉGLISE SAINT-PIERRE

11 rue Père Maurice

- Visites libres et commentées**, samedi 21/09 et dimanche 22/09 de 14h à 17h.

CIMETIÈRE D'AVON

4 rue des Bellingants

- Visites libres** des tombes remarquables d'Avon, samedi 21/09 et dimanche 22/09 de 8h à 19h.

COUVENT DES CARMES

1 rue Père Jacques

- Visites libres ou visites guidées** du Mémorial dédié au Père Jacques, du jardin et du couvent samedi 21/09 et dimanche 22/09 de 14h à 17h30.

- Projection du documentaire « Par la Croix vers la lumière »**, durée 52 min, samedi 21/09 et dimanche 22/09 à 14h30 et à 16h.

LAITERIE

10 rue Georges Clemenceau

- Visites libres**, en partenariat avec l'Atelier des Pot's d'Avon samedi 21/09 et dimanche 22/09 de 10h à 17h.

BORDS DE SEINE

rue du Port de Valvins, rive gauche

RDV devant le Yachting Club du Pays de Fontainebleau

- Opération Berges Saines**, dimanche 22/09 de 9h à 12h. Préservez votre environnement en ramassant les détritus qui dégradent les bords de Seine.

- Parcours à la découverte du patrimoine naturel sauvage des berges de Seine d'Avon**, dimanche 22/09 de 14h à 15h30. Apprenez-en plus sur la biodiversité d'Avon, avec Xavier Japiot, naturaliste, Conseiller municipal délégué au fleurissement, à la biodiversité et à la gestion différenciée des espaces. [Sur inscription](mailto:patrimoine@avon77.com) (patrimoine@avon77.com).

MÉDIATHÈQUE LES SOURCES VIVES

27 rue du Vieux ru

- Café des sciences « Le climat à tous les temps : passé, présent, futur »**, vendredi 20/09 à 18h, durée 1h30. Échange/discussion avec le climatologue Alain Mazaud. En partenariat avec la médiathèque départementale de Seine-et-Marne et l'association Terre Avenir. [Sur inscription](mailto:mediatheque@avon77.com) (mediatheque@avon77.com - 01 60 74 59 30),

- Exposition « Avon vers la modernité : évolutions du 19^e au 21^e siècle »**, samedi 21/09 de 10h à 18h et dimanche 22/09 de 15h à 18h, 4^{ème} volet de l'exposition « Avon, des sources à l'avenir », entrée libre (jusqu'au samedi 21 décembre 2024).

DOMAINE DE BEL-ÉBAT

70 rue du Vieux ru ou 2 avenue de Nemours

- Exposition des Illustres d'Avon** sur les grilles du parc à partir du 21/09. Découvrez l'histoire des grands noms qui ont vécu à Avon.

- Spectacle immersif « Une réception à Bel-Ébat au début du XX^e siècle »**, samedi 21/09 à 14h et à 16h, durée 1h15. Conviez par Marie et Jacques Durand vous êtes invités à déambuler autour des pièces, accompagnés par les comédiens et musiciens de la compagnie Chauffe-Brûle. Gratuit, [sur inscription](mailto:patrimoine@avon77.com) (patrimoine@avon77.com), tout public.

- Concert à Bel-Ébat** par les élèves et professeurs d'Avon Musique et Culture (AMC), samedi 21/09 à 18h, entrée libre.

- Visites libres**, dimanche 22/09 de 10h à 17h.

- Visites guidées**, dimanche 22/09 à 11h, 13h30, 14h30 et 15h30, durée 30 min, tout public.

- Concert du Quatuor Magenta**, dimanche 22/09 à 17h30, par l'association ProQuartet, sous le kiosque à musique du parc, entrée libre.

Programme complet aussi disponible sur www.avon77.com



Septembre 2024

Du 3 septembre au 3 novembre • EXPOSITION « JOUE AVEC RAYMOND »

Exposition ludique : livres, jeux, coloriages... Par Anne Crausaz
Dès 6 mois - Médiathèque - Gratuit

Jeudi 5 septembre 9h30 • CAFÉ-MÉMOIRE AIDANT-AIDÉ

En partenariat avec France Alzheimer - Salon de thé Aux délices de la Butte Montceau - Renseignements au 06 38 45 49 83

Vendredi 6 septembre 10h • CAFÉ NUMÉRIQUE SÉNIORS

Echanges de pratiques - CCAS d'Avon - Gratuit

Samedi 7 septembre 10h-12h • PORTES OUVERTES MDJ

Découverte de la Maison des Jeunes et de son équipe - Allée Nelly Kopp

Samedi 7 septembre 14h-18h30 • FÊTE DES ASSOCIATIONS

Cette année, la fête des associations se déroulera au parc du Val du Moulin pour vous présenter les diverses activités proposées par les associations d'Avon et de Fontainebleau. Elles sont axées autour de la culture, des loisirs, du bien-être, de la solidarité, de la citoyenneté, de l'environnement et du sport.



Dimanche 8 septembre 9h • PARIS AVON - LORREZ LE BOCAGE

Course cycliste par le VCFA - Départ Maison dans la Vallée

Lundi 9 septembre 12h • REPAS À THÈME « RENTRÉE DES CLASSES »

Table de Fontenelle - Sur inscription au 06 22 47 93 19

Mardi 10 septembre 9h30 • AVO'BALADE SÉNIORS

Marche en groupe - Départ du CCAS - Gratuit - Sur inscription

Samedi 14 septembre 10h et 10h45 • BÉBÉ BOUQUINE

Autour des albums jeunesse d'Anne Crausaz
0-3 ans - Médiathèque - Gratuit - Sur inscription

Samedi 14 septembre • TROC DE RENTRÉE

Échange de vêtements sportifs, scolaires ou culturels
Salle polyvalente des Terrasses - Dépôt : 10h30-12h / Retrait 14h-18h

Samedi 14 septembre 18h • NUIT DE LA GLISSE

Par les associations 2apn77roller et US Avon Rink hockey
Plateau extérieur de la Vallée - Gratuite

Mardi 17 septembre 14h-16h • JEU DU LOTO

Suivi d'un goûter - Résidence Autonomie Jean Fontenelle

Mercredi 18 septembre 12h • REPAS FESTIF « BERLIN »

Table de Fontenelle - Sur inscription au 06 22 47 93 19

Mercredi 18 septembre 14h30 • QU'EST-CE QU'IA ?

Dans le cadre de la Semaine du développement durable
Imagine ton éco-quartier avec Minecraft
9-13 ans - Médiathèque - Gratuit

Vendredi 20 septembre 19h • SOIRÉE BRISE GLACE

Du parcours citoyen - Lire « Nouveau chez vous », page 10

Du 20 au 22 septembre • JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Lire « Rendez-vous », page 17

Du 21 septembre au 21 décembre • EXPOSITION AVON DES SOURCES À L'AVENIR

« Avon vers la modernité : évolutions du 19^e au 21^e siècle »
Médiathèque - Parc de Bel-Ébat

Mardi 24 septembre 20h • CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique - Mairie - Salle du Conseil

Jeudi 26 septembre 18h • L'ÎLE DES ESCLAVES DE MARIVAUX

Spectacle proposé par Kinorama 77
Médiathèque - Payant - Sur inscription

Vendredi 27 septembre 18h • BAR À JEUX

Présentation des nouveaux jeux et du nouveau service de prêt
Tout public - Médiathèque - Gratuit

Samedi 28 septembre 10h et 10h45 • BÉBÉ BOUQUINE

Invitation aux voyages dans le cadre du Pied d'immeuble, lire ci-dessous

Samedi 28 septembre de 14h à 18H • PIED D'IMMEUBLE

Cette journée organisée à la Butte Montceau dans la cour maternelle (rue des Hêtres) et devant le gymnase (rue des Chênes), vous réserve une multitude d'activités : olympiades sportives, découvertes culturelles, jeux de société et de nombreuses autres animations. Dans le cadre des « Biblis en folie » porté par le Ministère de la Culture, la médiathèque propose des ateliers créatifs, des lectures, des discussions... Des stands d'information seront installés pour vous présenter les différents dispositifs d'accompagnement disponibles à Avon.



Samedi 28 septembre 14h • REPAIR CAFÉ

Réparation d'objets - Salle polyvalente des Terrasses

Samedi 28 septembre 14h30 • CLUB « LU & APPROUVÉ »

Dans le cadre des « Biblis en folie » - Sélection de livres à analyser puis venez partager vos coups de cœur le samedi 12 octobre
Adultes - Gratuit - Médiathèque

Lundi 30 septembre 14h30 • THÉ DANSANT

Salle Léon Béra - Sur inscription

Du 30 septembre au 11 octobre • INSCRIPTIONS COLIS DE NOËL

Lire « À noter », page 8

Du 30 septembre au 6 octobre • SEMAINE BLEUE

Thé dansant, atelier jeu de Paume au Château de Fontainebleau, sport, jeux ... Sur le thème « bouger ensemble... pour entretenir la flamme », de nombreuses activités seront organisées pour renforcer la cohésion sociale et changer le regard porté sur les personnes âgées.



Octobre 2024

Mercredi 2 octobre 9h30 • CAFÉ NUMÉRIQUE SÉNIORS
Échanges de pratiques - Quartier des Fougères - Gratuit

Mercredi 2 octobre 12h • REPAS À THÈME « TOUT EN BLEU »
Table de Fontenelle - Sur inscription au 06 22 47 93 19

Jeudi 3 octobre 9h30 • CAFÉ-MÉMOIRE AIDANT-AIDÉ
En partenariat avec France Alzheimer - Salon de thé Aux délices de la Butte Montceau - Renseignements au 06 38 45 49 83

Dimanche 6 octobre 9h • BALADE FAMILLE
Par les éducateurs sportifs de la ville - Sur inscription à sports@avon77com

Mercredi 9 octobre 14h30 • L'ART ET LA MANIÈRE
Atelier créatif « j'invente mon château des Fougères »
Médiathèque - Gratuit - Sur inscription

Mercredi 9 octobre 14h30 • QU'EST-CE QU'IA ?
Booste ton dessin avec l'IA
6-12 ans - Médiathèque - Gratuit - Sur inscription

Samedi 12 octobre • ACCUEIL DES NOUVEAUX AVONNAIS
Inscription obligatoire : mairie@avon77com avec un justificatif de domicile

Dimanche 13 octobre 16h30 • CONCERT « SALON ROMANTIQUE »
Proposé par Action Musique
Pavillon de l'Érable - Payant - Sur inscription au 06 37 94 34 53

Lundi 14 octobre 14h • CONFÉRENCE SÉNIORS « BIEN SUR INTERNET »
Salle Léon Béra - Inscriptions au CCAS

Mardi 15 octobre 15h15 • CONFÉRENCE SÉNIORS « ÉQUILIBRE EN MOUVEMENT »
Accueil de loisirs - Rue Georges Clémenceau - Inscriptions au CCAS

Mercredi 16 octobre 14h30 • L'ART ET LA MANIÈRE
Atelier créatif « dessine ta pellicule » dans le cadre de la Fête du cinéma d'animation - Médiathèque - Gratuit - Sur inscription

Vendredi 18 octobre 18h • BAR À JEUX
Tout public - Médiathèque - Gratuit - Sur inscription

Samedi 19 octobre 10h30-15h30 • COLLECTE DE SANG
Par l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles (ADSB)
Salle Léon Béra

Du 22 au 25 octobre • STAGE SLAM ET POÉSIE URBAINE
Écriture de texte, figures de style, expression orale avec Le Panorama 77
10-17 ans - Maison des Jeunes - Gratuit - Sur Inscription

Mercredi 23 octobre 10h • JE LIS, JE GRANDIS !
Voyage en Irlande pour Halloween
6-10 ans - Médiathèque - Gratuit - Sur inscription

Mercredi 23 octobre • APRÈS-MIDI INTERGÉNÉRATIONNEL
Avec la Maison des Jeunes - Inscriptions au CCAS

Vendredi 25 octobre 12h • REPAS FESTIF « LONDRES »
Table de Fontenelle - Sur inscription au 06 22 47 93 19

Samedi 26 octobre 10h et 10h45 • BÉBÉ BOUQUINE
Petit voyage en Irlande pour Halloween
0-3 ans - Médiathèque - Gratuit - Sur inscription

Samedi 26 octobre 14h30 • RENCONTRE LITTÉRAIRE
Échange avec un éditeur de la maison d'édition Le Bélial
Ados/adultes - Médiathèque - Gratuit

Jeudi 31 octobre • ANIMATIONS AUTOUR D'HALLOWEEN
Programme à venir

Novembre 2024

Lundi 4 novembre 12h • REPAS À THÈME « LE NORD »
Table de Fontenelle - Sur inscription au 06 22 47 93 19

Mercredi 6 novembre 9h30 • CAFÉ NUMÉRIQUE SÉNIORS
Échanges de pratiques - CCAS d'Avon - Gratuit

Jeudi 7 novembre 9h30 • CAFÉ-MÉMOIRE AIDANT-AIDÉ
En partenariat avec France Alzheimer - Salon de thé Aux délices de la Butte Montceau - Renseignements au 06 38 45 49 83

Lundi 11 novembre • 106^e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DU 11/11/1918
Cimetière - 4 rue des Bellingsants

Mardi 12 novembre 9h30 • AVO'BALADE SÉNIORS
Marche en groupe
Départ du CCAS - Gratuit - Sur inscription

Samedi 16 novembre 14h30 • BAR À JEUX
Avec Alexandre Emérit, créateur de jeux de société
Tout public - Médiathèque - Gratuit

Mardi 19 Novembre 20h • CONSEIL MUNICIPAL
Séance publique - Mairie - Salle du Conseil

Mercredi 20 novembre 10h • JE LIS, JE GRANDIS !
Voyage au Mexique pour Dia de los Muertos
6-10 ans - Médiathèque - Gratuit - Sur inscription

Mercredi 20 novembre 14h30 • BAR À JEUX
Tournoi : Journée mondiale du jeux vidéo
Tout public - Médiathèque - Gratuit - Sur inscription

Jeudi 21 novembre 12h • REPAS FESTIF « BEAUJOLAIS NOUVEAU »
Table de Fontenelle - Sur inscription au 06 22 47 93 19

Samedi 23 novembre 10h et 10h45 • BÉBÉ BOUQUINE
Petit voyage au Mexique pour Dia de los Muertos
0-3 ans - Médiathèque - Gratuit - Sur inscription

Samedi 23 novembre de 14h à 18h • MDJ URBAN DAY
Lire « À noter », page 9

Samedi 23 novembre 14h30 • Qu'est-ce qu'IA ?
Mission sauvetage pour le robot Thymio
6-12 ans - Médiathèque - Gratuit - Sur inscription

Dimanche 24 novembre 16h30 • CONCERT « VISAGES DE FEMMES DANS L'OPÉRETTE »
Proposé par Action Musique
Pavillon de l'Érable - Payant - Sur inscription au 06 37 94 34 53

Mercredi 27 novembre 14h30 • L'ART ET LA MANIÈRE
Atelier créatif « crée ta décoration de Noël »
Médiathèque - Gratuit - Sur inscription

Samedi 30 novembre 14h30 • ATELIERS D'ÉCRITURE
Avec Rémanence des Mots - Cycle d'ateliers pour s'initier aux techniques narratives - Ados/adultes - Médiathèque - Gratuit - Sur inscription

Contacts

Mairie : 01 60 71 20 00

Maison dans la Vallée : 01 60 74 91 30

Médiathèque : 01 60 74 59 30

CCAS : 01 60 71 51 00



www.avon77.com



Ville d'Avon - 77



Ville d'Avon